

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2019

Le conseil municipal s'est tenu le 26 juin 2019 avec 25 présents sur 35 conseillers en exercice, 31 voix exprimées.

■ **Dél. 2019/115 - Approbation du compte de gestion - budget principal - exercice 2018** - Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/116 - Compte administratif ville - budget principal - exercice 2018** - Votée avec 26 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/117 - Affectation du résultat - Budget principal - exercice 2018** - Votée avec 26 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/118 - Approbation du compte de gestion - budget annexe «restauration collective» - Exercice 2018** - Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/119 - Compte administratif budget annexe «restauration collective» - exercice 2018** - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/120 - Affectation du résultat - budget annexe «restauration collective» - exercice 2018** - Votée avec 27 voix pour et 3 contres.

■ **Dél. 2019/121 - Budget supplémentaire 2019 - budget principal** - Votée avec 27 voix pour et 3 contres.

■ **Dél. 2019/122 - Budget supplémentaire 2019 - Budget annexe «restauration**



collective» - Votée avec 27 voix pour et 3 contres.

■ **Dél. 2019/123 - Avenant n°1 a la convention de coopération horizontale de mise en place d'Un service unifié portant sur la restauration** - La commune de Montfermeil représente les Communes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil dans le cadre des relations contractuelles auprès du délégataire. **Votée à l'unanimité.**

■ **Dél. 2019/124 - Avenant n°20 au contrat de concession de restauration collective du 8 juin 2000** - Il convient de modifier par voie d'avenant pour l'ajout d'une école élémentaire à Montfermeil à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019. **Votée à l'unanimité.**

■ **Dél. 2019/125 - Convention de mise à disposition de services de l'établissement public territorial Grand-Paris-Grand-Est auprès des communes de clichy sous bois et de Montfermeil pour l'exercice de la compétence «gestion des deux centres sociaux**

existants: Le centre social intercommunal de la Dhuis et L'Orange Bleue» - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/126 - Contribution financière 2019 aux ateliers médicis** - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/127 - Adhésion au club des maires de la rénovation urbaine pour l'année 2019-2020** - Votée avec 26 voix pour et 3 abstentions et 1 "ne prend pas part au vote" (NPPPV).

■ **Dél. 2019/128 - Subvention attribuée aux diverses associations pour l'année 2019** - Subvention accordée à la FNACA. Votée avec 26 voix pour, 3 abstentions et 1 NPPPV. Subvention accordée au DDEN Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions. Subvention accordée à l'ADSB Montfermeil. Votée avec 26 voix pour, 3 abstentions et 1 NPPPV.

■ **Dél. 2019/129 - Fixation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure pour**

Pannée 2020 - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/130 - Biens cadastrés section f n° 897 – 1007 a 1011 - Protocole transactionnel - Approbation** - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/131 - Cession d'une propriété communale située 34 avenue Arago – 1 avenue Montgolfier cadastrée section f n°405 et 406p pour 218 m² au groupe as et associés - valeur 75 600 euros** - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/132 - Métropole du Grand Paris - approbation et signature de la charte d'engagement métropole nature** - Cette charte répond aux objectifs d'adaptation aux changements climatiques et de résilience de la Métropole. La Commune de Montfermeil s'investit depuis plusieurs années pour conforter la place de la nature en ville et sa biodiversité, et développe également des actions liées à l'agriculture urbaine via notamment la permaculture ou l'apiculture. **Votée à l'unanimité.**

■ **Dél. 2019/133 - Projet d'implantation d'une ferme urbaine** - Il s'agit de permettre à un agriculteur de s'installer, de créer son emploi, de développer une agriculture locale, de permettre aux citoyens de bénéficier de produits de qualité à coût maîtrisé, de mettre en place des activités pédagogiques associées à l'alimentation et au cycle de la nature et de créer des événements permettant de renforcer les liens sociaux entre tous. **Votée à l'unanimité.**

■ **Dél. 2019/134 - Approbation du cahier d'intégration urbain et de bonnes pratiques** - La Ville de Montfermeil travaille depuis de nombreuses années en vue de favoriser l'amélioration de l'habitat et l'intégration des nouvelles constructions dans son territoire communal. **Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.**

■ **Dél. 2019/135 - Candidature à l'appel à projet slime du 20 décembre 2018 ouvert par le cler** - La ville poursuit son engagement en matière de lutte contre la précarité énergétique. **Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.**

■ **Dél. 2019/136 – Désignation d'un représentant au comité technique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** - Robert SALVATORE est élu suppléant au Comité Technique - **Votée avec 26 voix pour, 3 abstentions et 1 NPPPV;**

ainsi qu'au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - **Votée avec 26 voix pour, 3 abstentions et 1 NPPPV.**

■ **Dél. 2019/137 – Mission locale pour l'emploi de la dhuys - désignation d'un représentant de la commune** - Madame HUART est désignée comme représentante **par 26 voix pour, 3 abstentions et 1 NPPPV.**

■ **Dél. 2019/138 – Conseil d'administration du collège pablo picasso – Désignation d'un représentant de la commune au Conseil d'Administration** - Monsieur GINAC est désigné comme représentant titulaire **par 26 voix pour, 3 abstentions et 1 NPPPV.**

■ **Dél. 2019/139 - Rapport sur l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France pour 2018** - Ont pris acte.

■ **Dél. 2019/140 - Rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine 2018** - Ont pris acte.

■ **Dél. 2019/141 - Travaux de réalisation d'un chalet en forêt de bondy pour le logis d'arc dans le cadre du dispositif de la dotation de la politique de la ville 2019** - Le Conseil Municipal approuve le plan de financement ci-après du projet de «travaux de

réalisation d'un chalet en forêt de Bondy pour le Logis d'arc». **Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.**

■ **Dél. 2019/142 - Construction de terrains de padel dans le cadre du dispositif de la dotation de la politique de la ville 2019** - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/143 - Construction d'une salle de musculation dans le nouveau gymnase Henri Vidal dans le cadre du dispositif de la dotation de la politique de la ville 2019** - La musculation est une pratique sportive très prisée dans les quartiers prioritaire et elle sera un outil d'éducation et de transmission pour les éducateurs sportifs de la Ville des valeurs sportives et citoyennes. **Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.**

■ **Dél. 2019/144 - Créations et suppressions de postes au tableau des effectifs** - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/145 - Désignation d'un représentant pour siéger au conseil de discipline de recours des agents contractuels** - Monsieur GINAC est désigné comme représentant **par 26 voix pour, 3 abstentions et 1 ne prend pas part au vote.**

■ **Dél. 2019/146 - Dispositif d'accompagnement de la fonction R.H.** - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/147 - Marché de maîtrise d'oeuvre étendue à l'OPC pour la rénovation de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul** - Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°2 - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/148 - Travaux de reprise en sous-oeuvre dans le cadre du projet de réaménagement d'une ancienne imprimerie en archives municipales** - Autorisation de signature du

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2019 (SUITE)

marché - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/149** - Marché de travaux – Construction d'une nouvelle école élémentaire de 11 classes rue de Courtais – lots n° 2 et 7 – avenant n°4 - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/150** - Marché de travaux – Construction d'une nouvelle école élémentaire de 11 classes rue de Courtais – lot n°3 - avenant n°2 - Votée avec 28 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/151** - Marché de travaux – Construction d'une nouvelle école élémentaire de 11 classes rue de Courtais – lot n° 4 – avenant n°3 - Votée avec 28 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/152** - Approbation de la convention d'occupation

du domaine public avec Ile-de-France Mobilités dans le cadre de la maintenance et de l'entretien du débranchement du tramway t4 «de pavillons-s/bois vers clichy/montfermeil» - Votée avec 28 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/153** - Autorisation donnée à monsieur le Maire pour le dépôt et la signature d'autorisations d'urbanisme concernant le projet de réhabilitation du musée du travail Charles Peyre situé 1 rue de l'église, à Montfermeil - Votée avec 28 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/154** – Fixation de la participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques de Montfermeil année scolaire 2018-2019 - Votée avec 28 voix

pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/155** Tarification des sorties proposées par le service culturel d'octobre à décembre 2019 - Fixe les tarifs pour la sortie en journée "Cheval et Magie" et pour la sortie en week-end "Bruges et son marché de Noël" Votée avec 28 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/146** - Dispositif d'accompagnement de la fonction R.H. - Votée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/156** Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Les débats ont pris fin à 20h44.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2019

Le conseil municipal s'est tenu le 17 juillet 2019 avec 22 présents sur 35 conseillers en exercice, 33 voix exprimées.

■ **Dél. 2019/157** - Création de deux salles de classes supplémentaires dans le cadre du projet de création d'une école maternelle de 11 classes et d'un centre de loisirs (Jules Ferry) – 145 avenue Gabriel Peri - Votée avec 30 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/158** - Accord-cadre relatif aux prestations d'études et de suivis géotechniques - autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre- Votée avec 30 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/159** - Convention de prise en charge financière avec Ile-de-France Mobilités - Votée avec 30 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/160** – Délibération

modificative à la délibération n°2019/007 relative aux conditions d'attribution des logements de fonction et des modalités de paiement des charges locatives et des frais liés à l'occupation des lieux - L'ouverture de nouvelles structures telles que l'école maternelle Christiane Coulon, les centres de loisirs Dolto et Verne, le Pôle Structurant Bargue ainsi que la nécessité d'anticiper l'ouverture et donc le gardiennage des structures à venir telles que l'école élémentaire Christiane Coulon et le nouveau complexe Henri Vidal. **Votée avec 30 voix pour et 3 abstentions.**

■ **Dél. 2019/161** - Faciliter les parcours résidentiels des locataires du parc social - Adhésion au pack mobilité - Cet engagement-cadre permettra : - La bourse d'échanges de logement entre locataires qui permet à ces derniers de devenir acteurs de leur projet résidentiel.

- Le protocole d'expérimentation à destination des « mutations cibles » vise à augmenter les possibilités de mobilité résidentielle notamment pour les ménages en situation de handicap, de vieillissement, de sur ou sous-occupation, de mobilité professionnelle. Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/162** - Convention avec les diverses associations amenées à tenir un stand dans le cadre des manifestations municipales - Votée avec 30 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/163** - Signature d'une convention entre la ville de Montfermeil et la société Vert Marine concernant l'utilisation de la piscine de Gagny pour les scolaires année 2019-2020 -Votée avec 30 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/164** - Signature d'une convention partenariale pour l'accompagnement de la maison

d'assistantes maternelles «les p'tits bouchons» entre la caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis, le département de la seine-saint-denis, la ville de Montfermeil et des assistantes maternelles agréées. Votée avec 30 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/165 – Modifications des règlements de fonctionnement des structures petite enfance liées a la mise en place du guichet unique au 1^{er} septembre 2019** - Votée avec 30 voix pour et 3 abstentions.

■ **Dél. 2019/166 Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).**

Les débats ont pris fin à 21 h 20.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

Le conseil municipal s'est tenu le 25 septembre 2019 avec 27 présents sur 35 conseillers en exercice, 31 voix exprimées.

■ **Dél. 2019/167 - Compensation de places de stationnement dans le cadre du projet tramway t4 – Convention de financement Ile-de-France Mobilités/ville de Montfermeil** - Île-de-France Mobilités assure une participation au financement de la création de places de stationnement sur le secteur de la Place Notre Dame des Anges et du parking souterrain prévu sur l'îlot sis 49-55 rue Henri Barbusse. Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/168 - Convention de stockage entre la safer de l'Ile-de-France et la ville de Montfermeil sur le lieu dit « les nonettes » - Approbation de l'avenant n°1** - Considérant que, pour être de qualité, ce réaménagement qui, à terme offrira un parc de plus de 30 ha, prévoit l'apport de matériaux inertes et de terres végétales supplémentaires et implique des délais de réalisation sur plusieurs années. Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/169 - Approbation de l'offre de concours de la société Enviro Conseil et Travaux (ect)** - Le confortement du site se fera avec la réutilisation des terres issues des travaux de la ligne 16 du GPE. A terme, le site sera aménagé en un parc de 23 ha qui constituera un véritable écrin de verdure pour nos populations. Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/170 - Convention de mise a disposition temporaire d'un terrain sis 122 rue des**

Moulins appartenant au domaine prive communal à la société Enviro Conseil et Travaux - L'ECT doit faire réaliser une campagne d'injections, de remplissage et clavetage des galeries sous minant le site du Sempin dont le parc Jean-Pierre Jousseaume. Dans ce cadre, le groupe ECT s'est rapproché de la commune de Montfermeil afin de pouvoir installer la base vie et de chantier nécessaires à cette intervention sur une partie du terrain sis 122 rue des Moulins, limitrophe du parc Jean-Pierre Jousseaume, appartenant au domaine privé de la commune. Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/171 - Fiscalite en urbanisme – modification des taux de la taxe d'aménagement** - Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/172 - Prorogation de la taxe d'aménagement au taux de 20 % en secteur « a u » du plu** - Confirme sur la zone « AU » telle que délimitée ci-joint au Plan Local d'Urbanisme le taux de la Taxe d'Aménagement à 20% . Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/173 - Acquisition par voie d'adjudication de la propriété sise 8 place Ampère cadastrée section e n°411 sur la commune de Montfermeil et ab n°346 sur la commune de Chelles** - Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/174 - Acquisition amiable de la propriété sise 8 rue de la Halle cadastrée section c 207 appartenant à M. Rogemond pour un montant de 130 000 euros libre à la vente**

- Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/175 - Acquisition amiable de la propriété sise 106 rue du Lavoir cadastrée section g 892 appartenant à Mme Monvoisin pour un montant de 18 360 euros libre à la vente** - Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/176 - Cession d'une propriété communale située 7 avenue Victor Hugo cadastrée section a n°536 pour 1016 m² à Emmaüs Habitat – valeur 150 000 euros** - Cession à Emmaüs Habitat pour un montant de 150 000 euros afin d'y réaliser une résidence sociale de type « pension de famille » de 25 logements. Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/177 - Approbation du principe d'une désaffectation et d'un déclassement du domaine public communal d'une emprise de 1357 m² située en lisière du site des services techniques** - Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/178 - Dérogation au repos dominical pour l'année 2020** - Le Conseil Municipal autorise pour tous les commerces de détails de Montfermeil à ouvrir les dimanches 13 et 20 décembre 2020. Il y a lieu de limiter le nombre de dimanches travaillés afin de respecter la vie privée et familiale des salariés. Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/179 - Dispositif certificats d'économie d'énergie SIGEIF – SIPPAREC pour la quatrième période (2018-2020)** - Votée avec 29 voix

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019 (SUITE)

pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/180 - Decision modificative budgétaire n°1 budget annexe « restauration collective » - exercice 2019** - Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/181 - Subvention complémentaire attribuée au CCAS pour l'année 2019** - Le Conseil Municipal attribue une subvention complémentaire au CCAS de 134 330€ pour l'année 2019. Votée avec 23 voix pour, 7 NPPPV et 1 contre.

■ **Dél. 2019/182 - Subventions attribuées aux diverses associations pour l'année 2019** - Le Conseil Municipal a attribué pour un total de 47 505 € : BOXING CLUB IRIS MONTFERMEIL : 1760€ - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MONTFERMEIL : 435€ - MONTFERMEIL ARC CLUB : 880€ - MONTFERMEIL HANDBALL : 40 000€ - RANDO MONTFERMEIL : 530€ Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/183 - Participation financière à la fondation e5T pour l'année 2019** - Le Conseil Municipal approuve la participation financière de la Ville à la Fondation e5T pour un montant annuel de 2 000 €. Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/184 - Personnel communal - Création de postes au tableau des effectifs** - Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/185 - Communication du rapport annuel d'activité du SIETREM pour l'exercice 2018** - Prend acte.

■ **Dél. 2019/186 - Adhésion de la commune de Linas (91) au SIGEIF** - Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/187 - Adhésion de la commune de Villiers-le-Bel au SIFUREP à la compétence**

"service extérieur des pompes funèbres" - Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/188 - Fixation du tarif des impressions effectuées sur le copieur en libre service** - Le Conseil Municipal fixe à 0,10 centimes d'euros la tarification par impression noir et blanc sur le copieur en libre service du guichet unique. Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/189 - Fixation d'un tarif pour l'activité Baby sport** - Le Conseil Municipal fixe le tarif de l'inscription à l'activité « baby sport » à 30 € pour la participation à un cycle (soit 7 à 10 séances de 45 minutes). Une séance d'essai pourra être proposée à chaque début de cycle. Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/190 - Tarification des activités créatives et artistiques organisées par le service culturel** - Le Conseil Municipal valide les modalités d'inscription qui sont de minimum de 5 personnes et un maximum de 10 ; et fixe les tarifs variant de 8€ pour 1 atelier à 45€ pour 10 ateliers. Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/191 - Tarification trimestrielle de l'activité "théâtre adulte" proposée par le service culturel** - Le Conseil Municipal valide les modalités d'inscription qui sont de minimum de 5 personnes et un maximum de 12 ; et fixe à 61,50 €/trimestre. Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/192 - Désignation d'un représentant au conseil d'école de l'école élémentaire Christiane Coulon** - Franck Barth élu à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/193 - Ouverture des accueils de loisirs élémentaires et tarification des accueils péri et extra scolaires** - Suite à la refonte de la carte scolaire, du fait de l'ouverture de l'école élémentaire C. Coulon et des décisions prises par l'Éducation Nationale, le Conseil

Municipal, dans un souci de ne pas pénaliser les familles, décide provisoirement de se substituer à l'association « Garderie Avenir » en assurant l'accueil du matin pour les enfants des écoles élémentaires Victor HUGO, Jean Baptiste CLÉMENT et Christiane COULON au tarif de 2.50€. Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/194 - Règlement intérieur des temps péri et extra scolaires** - Votée avec 29 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/195 - Signature de la convention d'objectifs et de financement n°19-031 entre la CAF de Seine-Saint-Denis et la Ville de Montfermeil au titre de la prestation de service accueils de loisirs (ALSH) "accueils adolescents" pour la période 2019-2022** - Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/196 - Signature de la convention d'objectifs et de financement N°19-032 entre la CAF de Seine-Saint-Denis et la ville de Montfermeil au titre de la prestation de service Accueils de Loisirs (ALSH) "extrascolaire" pour la période 2019-2022** - Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/197 - Signature de la convention d'objectifs et de financement N°19-033J entre la CAF de Seine-Saint-Denis et la ville de Montfermeil au titre de la prestation de service Accueils de Loisirs (ALSH) "périscolaire" pour la période 2019-2022** - Votée à l'unanimité.

■ **Dél. 2019/198 - Décision prises par le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du C.G.C.T-** Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Les débats ont pris fin à 22h22